

Gérald Fortin (1928 - ?)

sociologue, département de sociologie, Université Laval

(1960)

“Une classification socio-économique des municipalités agricoles”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Gérald Fortin, “Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec”. Un article originalement publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 2, avril-juin, 1960, pp. 207-216.

Texte reproduit dans l’ouvrage de Gérald Fortin, *La fin d’un règne*. Chapitre 2, pp. 57-67. Montréal : Éditions Hurtubise HMH, ltée, 1971, 397 pp. Collection : Science et humanisme, no 3.

M. Gérald Fortin (1928 - ?) était sociologue à l’Université Laval.

Mme Andrée Fortin, fille aînée de M. Gérald Fortin, décédé, nous a accordé le 6 janvier 2004 son autorisation, à titre d’ayant droit des œuvres de son père, l’autorisation de diffuser la totalité de l’œuvre de son père, M. Gérald Fortin. Mme Fortin est professeure de sociologie à l’Université Laval et directrice de la revue *Recherches sociographiques*.

andree.fortin@soc.ulaval.ca



Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5” x 11”)

Édition complétée le 28 septembre 2004 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

“Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec” (1960)

Gérald Fortin, “Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec”, *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 2, avril-juin, 1960, pp. 207-216.

Texte reproduit dans l’ouvrage de Gérald Fortin, *La fin d’un règne*. Chapitre 2, pp. 57-67. Montréal : Éditions Hurtubise HMH, ltée, 1971, 397 pp. Collection : Science et humanisme, no 3.

- A) *Agriculture prospère*
- B) *Agriculture moyenne*
- C) *Agriculture pauvre*

“Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec”

“Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec”. Un article originalement publié dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 2, avril-juin, 1960, pp. 207-216.

À mesure que se multiplient les études empiriques portant sur notre milieu, il devient de plus en plus impérieux de mettre au point les critères particuliers qui doivent servir de fondement à des découpages significatifs des divers segments de notre société. Gérald Fortin s'est ainsi attaché à établir une typologie des localités agricoles du Québec; il présente Ici les résultats auxquels l'ont conduit, jusqu'à présent, ses recherches.

[Retour à la table des matières](#)

Au moment de construire le modèle d'échantillonnage de l'étude sur les conditions de vie de la famille canadienne-française ¹, nous avons besoin d'un critère de stratification des municipalités rurales. Ce critère devait permettre de constituer des strates à l'intérieur desquelles il y aurait une assez grande homogénéité de niveau de vie et de mode de vie. Non seulement la population d'une strate donnée devait-elle avoir un revenu assez homogène, mais aussi on souhaitait retrouver des similitudes dans la façon de dépenser ce revenu, i.e. des similitudes dans la structure des budgets familiaux, des besoins et des aspirations similaires et en définitive une certaine similitude dans le système de valeurs. En vertu de la relation constante constatée dans la plupart des pays entre l'occupation et les systèmes de valeurs particuliers, les exigences de

¹ Voir Gérald FORTIN, « La famille et son budget », *Service social*, vol. 9, 1, janvier 1960, pp. 48-57; Marc-Adélar TREMBLAY, « Étude des conditions de vie des familles canadiennes-françaises », *Recherches sociographiques*, vol. 1, 1, janvier-mars 1960, 106-108.

similitude sur le plan des besoins et des aspirations présupposaient, du moins théoriquement, une assez grande homogénéité occupationnelle à l'intérieur des strates désirées.

Nos études antérieures sur la mobilité des bûcherons, sur quelques communautés rurales et sur la région du Bas Saint-Laurent, nous avaient déjà laissé entrevoir une relation entre la prospérité de l'agriculture et les modes de vie de la population. Par exemple, l'affaiblissement des valeurs traditionnelles par le désir d'un niveau de vie plus élevé nous semblait varier selon la prospérité relative de l'agriculture ; de même pour l'attrait de la forêt comme occupation secondaire, pour le degré d'urbanisation, etc. Par ailleurs, le critère usuel de stratification qu'est l'occupation nous paraissait très peu sûr à cause des simplifications du recensement en ce qui concerne les occupations rurales : par exemple, il suffit de résider sur une ferme de trois acres et plus pour être classifié comme agriculteur ; les occupations secondaires ne sont pas recensées, etc...

Nous avons donc décidé d'utiliser comme critère de stratification des municipalités la prospérité relative de l'agriculture telle que jugée par des agronomes connaissant très bien ces milieux. Ce faisant nous avons parié assez fortement sur des hypothèses préliminaires. Nous énoncerons plus bas quelques-unes de ces hypothèses suggérées par nos recherches antérieures et que nous nous proposons de vérifier plus amplement par l'étude sur les conditions de vie. Notons seulement que, dans l'état encore embryonnaire de la sociographie de la province de Québec, il était difficile de ne pas faire un tel pari.

À un certain nombre d'agronomes ayant de 10 à 15 ans d'expérience dans un comté ou une région, nous avons demandé de comparer les municipalités qu'ils connaissaient et de les classifier en trois groupes selon l'état actuel de l'agriculture. Les trois groupes proposés étaient : 1) municipalités où l'agriculture est prospère, 2) où l'agriculture est moyenne, 3) où l'agriculture est pauvre. Nous avons demandé à nos informateurs de ne pas tenir compte dans leur jugement de la qualité réelle du sol ou du climat ou/et des potentialités d'avenir. A ce sujet, on peut noter que la classification obtenue correspond d'assez près à une classification qui n'aurait été basée que sur la qualité du sol. Cependant, la correspondance n'est pas parfaite. On trouve un certain nombre de municipalités où le sol est assez médiocre mais où l'agriculture est prospère. Cela arrive surtout dans les paroisses situées près des villes, par exemple, près de Shawinigan, et dans les municipalités des comtés situés au sud de Montréal (comté d'Huntingdon). Dans ces cas, la présence d'un marché bien organisé et d'une agriculture spécialisée permet une prospérité que le sol ne laisse pas prévoir. De même dans certaines municipalités, surtout en Abitibi, le sol pourrait permettre une prospérité plus grande.

Le principal critère de classification que nous avons suggéré à nos informateurs est la possibilité pour le cultivateur de vivre selon ses besoins grâce au revenu tiré de sa ferme. Pour que l'agriculture d'une municipalité puisse être considérée comme prospère, nous exigeons que la majorité des cultivateurs puissent vivre du seul revenu de la terre, c'est-à-dire que la majorité n'aient pas d'occupation secondaire. Dans les municipalités où l'agriculture est jugée comme moyenne, la majorité des cultivateurs doivent, pour satisfaire leurs besoins, trouver en dehors de leur ferme une source de revenu supplémentaire. L'agriculture doit toutefois demeurer pour la majorité une source de revenu importante, i.e. contribuer au moins pour 40% au revenu total. Enfin l'agriculture est jugée pauvre lorsque pour la majorité elle n'est qu'une source de

revenu supplémentaire, i.e. contribuant pour moins de 400/0 au revenu total. Dans ces cas, l'occupation en dehors de la ferme est la plus importante. Il faut noter ici que, pour les fins de cette classification, la sylviculture n'a pas été identifiée à l'agriculture. C'est donc dire que le revenu tiré de la vente du bois coupé sur la ferme ou le lot est considéré comme un revenu non agricole. Par ailleurs, le produit de la vente des produits de l'érable est jugé revenu agricole.

Le revenu net réel provenant de la ferme, bien qu'ayant servi à la classification, demeure un critère secondaire. En fait, il serait assez difficile de présupposer une faible dispersion de revenus réels à l'intérieur de chaque strate. Il est même, par exemple, possible que le revenu net d'un cultivateur « moyen » de la région de Montréal ou de Saint-Hyacinthe soit de beaucoup supérieur au revenu net du cultivateur « moyen » de la région de Rimouski.

Cependant, à l'intérieur d'une strate donnée, la dispersion est faible quant à l'adéquation entre le revenu et les besoins (aussi bien ceux de la ferme que ceux de la famille). Si un cultivateur « moyen » a un revenu de beaucoup supérieur à celui d'un autre cultivateur « moyen », c'est qu'il a aussi des besoins plus grands. Dans les deux cas, en effet, un revenu non agricole est nécessaire pour permettre la satisfaction des besoins. De plus, dans les deux cas, il y a à peu près le même degré d'inadéquation, vu que les deux cultivateurs tirent à peu près la même proportion de leur revenu total d'une occupation non agricole.

Ainsi même si la présence ou l'absence de revenu non agricole est un très bon indicateur de l'adéquation du revenu agricole aux besoins, il reste à l'intérieur des strates que nous avons définies une possibilité de variation quant au revenu agricole net et, ce qui est plus important sociologiquement, quant à la structure des besoins. Dans une étude approfondie de l'agriculture de la province de Québec, il faudrait sans doute éliminer l'influence de ces variations en se servant d'un critère de stratification basé sur le revenu agricole net par ferme. On aurait une classification à deux dimensions : 1) selon le revenu, 2) selon l'adéquation de ce revenu aux besoins. Vu que dans sa phase actuelle, notre étude s'intéresse exclusivement aux ruraux non cultivateurs, cette double classification ne s'imposait pas.

Nous avons porté les résultats de notre classification uni-dimensionnelle sur la carte ci-jointe. A cause de ses dimensions restreintes ¹, cette carte ne permet qu'une saisie globale de la situation de l'agriculture dans le Québec. On peut toutefois y discerner clairement les concentrations de municipalités des divers types. En plus des municipalités rurales caractérisées par le degré de prospérité de l'agriculture, on a aussi indiqué sur la carte 1) la localisation des principales villes, 2) les territoires concédés à des compagnies forestières, 3) les forêts non concédées.

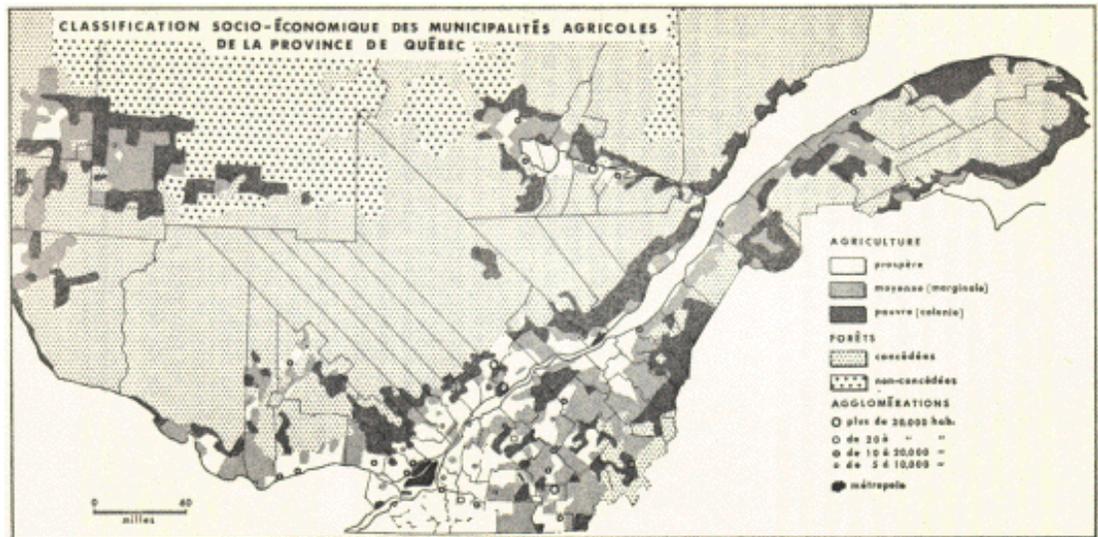
Comme nous l'avons noté plus haut, notre connaissance des caractéristiques sociologiques de chacune des strates est encore très rudimentaire. Cependant, les premiers sondages effectués nous permettent de formuler quelques hypothèses qu'il sera intéressant de vérifier dans nos recherches futures.

¹ Une carte à échelle plus grande est actuellement en préparation au Laboratoire de cartographie de l'Institut de géographie de l'Université Laval.

A) Agriculture prospère

[Retour à la table des matières](#)

Un premier fait à remarquer, c'est que les municipalités où l'agriculture est prospère, c'est-à-dire celles où le revenu agricole permet à la majorité des cultivateurs de satisfaire les besoins de leur entreprise et de leur famille, se retrouvent presque toutes à proximité d'une grande agglomération urbaine. Nous avons déjà noté la corrélation existant entre la prospérité des cultivateurs et la qualité du sol. Cette corrélation est très apparente sur la carte : on constate la présence de paroisses où l'agriculture est prospère dans la majorité des vallées.



Il semble donc que la prospérité de l'agriculture dans la province de Québec soit liée à la fois à la qualité du sol et à l'existence d'un marché urbain assez rapproché. De ces deux facteurs, cependant, il semblerait que ce soit le marché qui ait le plus d'importance. A ce propos, les municipalités situées à l'est de Shawinigan fournissent un exemple à retenir. En général, le sol de ces municipalités est plutôt pauvre. Des indications plus sûres sont fournies Par les données recueillies par Charles Lemelin pour sa thèse de doctorat ¹ ; ce dernier montre comment durant la guerre, grâce à une situation de marché favorable, une production agricole élevée et rentable économiquement a pu être réalisée même dans les paroisses où la qualité du sol laissait le plus à désirer.

¹ Charles LEMELIN, *Agricultural Development and Industrialization of Quebec*, thèse de doctorat, Université Harvard, 1951.

À cause de sa dépendance du marché urbain, l'agriculture des paroisses prospères est une agriculture commerciale, où le capital investi est considérable et où la production pour être rentable doit être très forte. Bien qu'on trouve un bon nombre de cas de concentration horizontale (agrandissement de la superficie des fermes), la concentration semble être surtout verticale (spécialisation de la production). Plutôt que de produire une petite quantité de beaucoup de denrées, on produira une grosse quantité de quelques denrées. On en vient ainsi à ne produire que du lait, ou du poulet, ou du porc. On va même jusqu'à une production à la chaîne où un cultivateur se spécialise dans les porcs de 0 à 30 jours ; un autre, dans les porcs de 1 mois à 6 mois ; un troisième, dans les porcs de plus de 6 mois, etc. Dans ce processus de spécialisation, le cultivateur ne cherche plus à produire lui-même les grains d'alimentation dont il a besoin ; il laisse ce soin aux spécialistes de l'Ouest canadien. Ainsi, non seulement l'agriculture se mécanise, mais, comme l'industrie secondaire, elle se parcelle en une multitude d'opérations interdépendantes.

Cette spécialisation d'ailleurs nous semblerait rendue nécessaire par la situation actuelle des familles agricoles des paroisses prospères. Ces familles vivant relativement près des agglomérations urbaines ont des contacts fréquents avec le mode de vie et les valeurs de la ville. Ce sont sans doute les familles où les valeurs rurales traditionnelles sont en voie de disparition le plus rapide et où, en particulier, le désir d'un niveau de vie plus élevé est le plus vif. Pour procurer à sa famille le niveau de vie désiré, le cultivateur a besoin de plus en plus d'argent sonnante. Dans un système de culture mixte où le cultivateur produirait tout lui-même, il lui faudrait une superficie tellement grande pour assurer un revenu net suffisant qu'il ne suffirait plus seul à la tâche même avec un équipement mécanique considérable. Pour s'assurer une production assez forte, il devrait embaucher de la main-d'œuvre non familiale. Les salaires payés diminueraient d'autant son revenu net, de sorte que l'équilibre se situerait à un point où la production dépasserait les capacités d'une entreprise familiale. De plus, la dimension des familles tend à diminuer par suite de l'adoption des valeurs urbaines. La main-d'œuvre familiale tend ainsi à diminuer. Cependant, c'est sans doute le nouveau désir de donner aux fils une meilleure instruction qui contribue le plus à diminuer la main-d'œuvre familiale agricole. Cela de deux façons : 1) pour poursuivre leurs études les fils doivent retarder le moment où ils peuvent aider leurs parents sur la ferme, 2) une fois qu'ils ont poursuivi des études assez avancées, les fils ne veulent plus travailler sur la ferme mais préfèrent s'orienter vers des occupations urbaines (nous reviendrons sur ce point en parlant de l'attraction des occupations urbaines pour le cultivateur). Ainsi, la main-d'œuvre familiale dans bien des cas, sinon dans la majorité des cas, se réduit au père et à la mère. Cette dernière, à mesure qu'elle assimile les valeurs urbaines, tend d'ailleurs à restreindre son activité en dehors de son rôle de maîtresse de maison (disparition des jardins, des petits poulaillers, etc.). Dans ces conditions, l'entrepreneur familial paraît avoir tout avantage à s'orienter vers l'agriculture spécialisée.

L'agriculture commerciale, réalisée aussi bien par la concentration horizontale que verticale, exige des investissements et donc un capital considérable (de \$25,000 à \$50,000). Ce capital, relativement peu de cultivateurs le possèdent ou peuvent facilement l'obtenir. Cette difficulté de capitalisation repousse un bon nombre de cultivateurs et bon nombre de leurs fils hors de l'agriculture. Même s'ils préfèrent encore l'agriculture à toute autre occupation, les cultivateurs de culture mixte, ou leurs fils, s'orientent souvent vers des occupations urbaines (dans ces paroisses, contrairement à ce qu'on observe dans les paroisses où l'agriculture est « moyenne » et « pauvre », l'industrie forestière est peu valorisée) faute de possibilités pour réaliser la

concentration qui leur permettrait d'obtenir le revenu jugé suffisant pour la satisfaction de leurs besoins. Ajoutons que les techniques traditionnelles d'administration ne sont pas adaptées à la gérance d'une ferme dont le capital atteint facilement de \$35,000 à \$40,000. On assiste ainsi à un certain nombre de faillites qui conduisent leurs auteurs vers la ville.

Ce qui amène davantage la migration occupationnelle vers la ville, c'est la comparaison que le cultivateur fait entre ses conditions de travail et celles du travailleur urbain. Parmi les valeurs urbaines que le cultivateur des régions prospères a assimilées, on trouve en particulier le désir de sécurité à court et à long terme ainsi que le désir de loisirs Plus variés et de vacances. Soumis aux variations du marché, aux fluctuations imprévisibles du climat, aux hasards des maladies, le revenu du cultivateur lui offre très peu de sécurité à court terme. Il peut en venir ainsi à préférer un revenu peut-être inférieur mais plus stable. D'un autre côté, le cultivateur même spécialisé peut s'offrir assez peu de loisirs. Les heures de travail sont longues et le plus souvent il est retenu à la ferme sept jours par semaine. La semaine de 40 heures, des vacances payées peuvent donc avoir un attrait assez fort pour lui. L'attrait de l'occupation urbaine est d'autant plus fort que, dans l'agriculture spécialisée, le cultivateur ne jouit plus de cette indépendance à laquelle il attachait traditionnellement tant d'importance. En effet, l'agriculteur spécialisé devient plus ou moins interdépendant par rapport à ses co-producteurs ; ses méthodes de production lui sont imposées par les grandes compagnies qui achètent ses produits ; la qualité des produits est constamment contrôlée, etc...

Ainsi le cultivateur traditionnel est placé, par suite de son désir d'un haut niveau de vie, devant la nécessité de consolider sa ferme (surtout de façon verticale) ou de se diriger vers une occupation urbaine. S'il choisit la consolidation, les difficultés d'administration ou l'attrait de l'occupation urbaine peuvent encore le conduire en ville. S'il choisit l'occupation urbaine, il pourra garder sa ferme pendant un certain temps mais finira par passer complètement à la ville.

B) Agriculture moyenne

[Retour à la table des matières](#)

Les municipalités où l'agriculture est moyenne, c'est-à-dire où la majorité des cultivateurs doivent trouver en dehors de l'agriculture un revenu supplémentaire, sont situées à une distance plus grande des agglomérations urbaines. Ordinairement, le sol est plutôt pauvre, accidenté et rocailleux. Le marché local ne peut consommer qu'une assez faible quantité de produits agricoles. De plus, le villageois consommateur préfère très souvent des produits importés aux produits locaux. Pour la plupart des cultivateurs, la production est constituée du lait pour transformation (beurre) et de ses sous-produits, le veau et le porc. On y retrouve très peu de fermes spécialisées, mais surtout des fermes mixtes où le cultivateur produit non seulement des animaux mais aussi les fourrages et les grains dont il a besoin. A cause de la pauvreté du sol et de la

difficulté de le travailler, un bon cultivateur, même s'il peut compter sur un minimum de main-d'œuvre familiale, peut difficilement entretenir plus de 12 à 15 vaches laitières. En général, les troupeaux dépassent rarement 10 bêtes. Le revenu net de telles entreprises est donc très faible et ne peut suffire à combler les besoins de la famille et de la ferme.

L'insuffisance du revenu agricole dans ces paroisses n'est pas un phénomène nouveau. C'est depuis la fondation de ces paroisses (il y a 50 ou 100 ans) que le cultivateur cherche, surtout en forêt, un revenu supplémentaire. L'introduction des valeurs urbaines est sans doute moins rapide que dans les municipalités prospères, mais on retrouve ici aussi un désir croissant pour un haut niveau de vie et pour un mode de vie semblable à celui de la ville. Le revenu agricole, qui reste plus ou moins stationnaire, est donc considéré comme étant de plus en plus insatisfaisant et la part du revenu total qu'on va chercher en forêt devient de plus en plus considérable.

Nous avons déjà décrit, dans un article précédent ¹, le processus observé dans ces municipalités. Nous voulons simplement le rappeler très schématiquement. Le cultivateur, passant de plus en plus de temps en forêt, néglige de plus en plus sa ferme. Son revenu agricole diminue encore, ce qui l'oblige à prolonger davantage son séjour dans les chantiers. Bientôt la ferme est complètement abandonnée. Une fois ce premier pas accompli, la famille tend rapidement à déménager au village pour assurer de meilleurs avantages aux enfants et pour parer à l'isolement de l'épouse qui est souvent seule au foyer de huit à dix mois par année. L'ex-cultivateur devenu bûcheron professionnel est cependant très insatisfait de son nouveau métier qu'il compare désavantageusement aux occupations urbaines. Une minorité de travailleurs forestiers, surtout parmi les jeunes, se dirigeront vers la ville, d'abord seuls, puis avec leur famille. La majorité des individus, toutefois, continueront à exercer leur nouveau métier, parce qu'ils ne connaissent que celui-là et qu'ils sont trop vieux pour en apprendre un autre. L'attachement au milieu rural contribue aussi à empêcher une migration trop rapide. Cependant, les pères de famille cherchent à écarter définitivement leurs fils de la forêt et les orientent vers une occupation urbaine. Ils ne réussissent pas toujours, mais après une courte expérience en forêt le jeune bûcheron s'oriente de lui-même vers la ville. Contrairement à ce qui se passe dans les paroisses prospères, où le passage à la ville s'effectue le plus souvent en une seule génération, ici le mouvement tend à s'accomplir en deux générations. L'attachement au milieu rural de même que la phobie des villes sont sans doute ici encore assez forts.

¹ Gérald FORTIN et Émile GOSSELIN, « La professionnalisation du travail en forêt », *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 1, janvier-mars 1960, pp. 33-60.

C) *Agriculture pauvre*

[Retour à la table des matières](#)

Notre troisième strate est presque entièrement constituée des paroisses de colonisation qui ont été fondées depuis moins de 50 ans. La plupart ont connu leur essor pendant la crise de 1930. Depuis la guerre, et surtout depuis 1955, leur population a décliné considérablement. Sauf quelques très rares exceptions, on ne peut vraiment parler d'agriculture dans ces paroisses. Les deux principales sources de revenu sont la forêt (chantiers et bois coupé sur le lot) et le gouvernement (allocations familiales, pensions, octrois de colonisation).

Nous trouvons dans cette strate une population défavorisée dont nous connaissons encore très peu le système de valeurs et même les comportements. D'un côté, on semble remarquer une certaine passivité devant l'état de misère dans lequel on se trouve ; d'un autre côté, on assiste à un exode assez rapide vers les localités urbaines, ce qui dénoterait une certaine volonté d'action vis-à-vis de cette misère. On y trouve à la fois une dépendance économique presque totale (aide gouvernementale) et un désir assez fort d'indépendance sur le plan du travail. Les modes de vie urbaine y sont affectés et désirés plus facilement que dans les paroisses où l'agriculture est moyenne, mais l'attachement au milieu rural y est plus fort. Le village semble exercer très peu d'attrait sur le bûcheron professionnel des rangs.

Comme les quartiers en transition de nos grandes villes, ces paroisses constituent pour les sociologues et les psychologues un champ d'étude inexploré.

*

Ces quelques notes sur les caractéristiques des différents milieux agricoles du Québec sont forcément très sommaires. En plus des différences selon les strates, il existe des différences entre les régions qui sont très importantes mais qui nous échappent encore. De plus, nous ne prétendons pas avoir couvert tous les aspects du milieu. Comme nous l'avons signalé au début, nous avons plutôt présenté un certain nombre *d'hypothèses* suggérées par des observations qui demeurent, sur plusieurs points, encore superficielles.